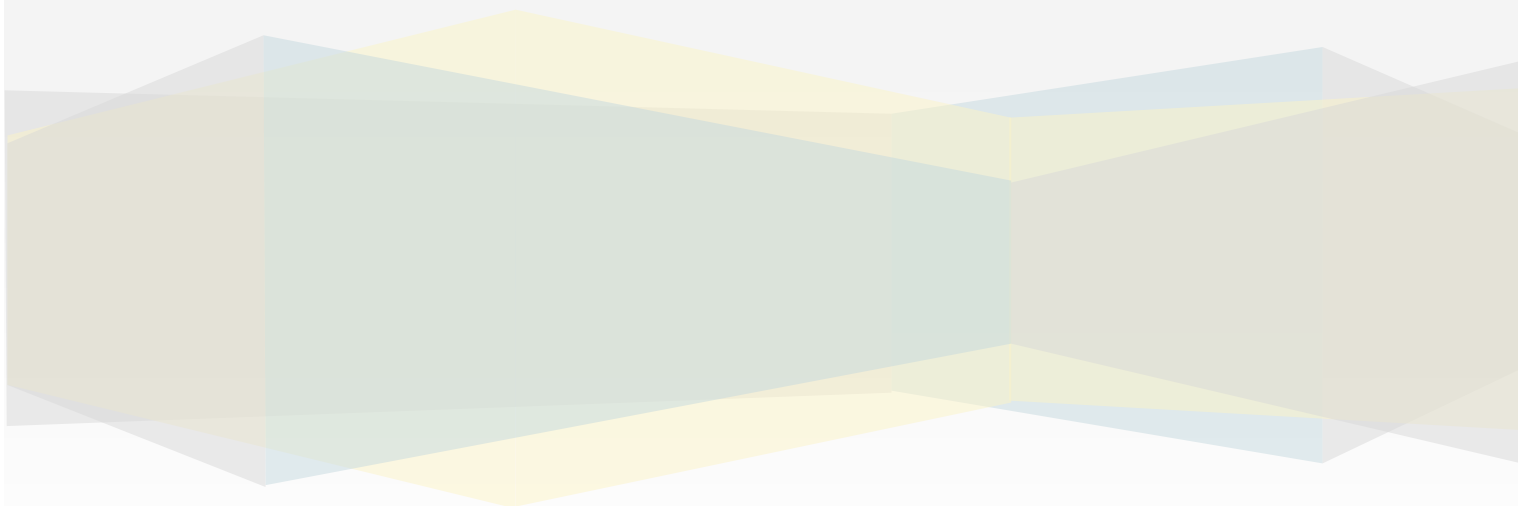


Vers le développement minier durable

Protocole de santé et de sécurité





PROTOCOLE D'ÉVALUATION DE L'INITIATIVE VDMD

Outil d'évaluation du rendement en matière de santé et de sécurité

Objectif

Le présent protocole d'évaluation a pour but de guider les établissements dans l'évaluation de leur rendement en matière de santé et de sécurité par rapport aux indicateurs de l'initiative VDMD. Il définit les attentes générales de l'AMC en matière de santé et de sécurité dans le cadre de l'initiative VDMD et soutient la mise en œuvre du cadre de travail de VDMD sur la santé et la sécurité.

Comme c'est le cas de toute évaluation de systèmes de gestion, l'évaluation de la mise en œuvre d'un indicateur et de la qualité des procédés et interventions de gestion nécessite un jugement professionnel. L'application de ce protocole exige donc un certain niveau d'expertise en matière de vérification et d'évaluation de systèmes, de même que des connaissances et de l'expérience dans les pratiques en matière de santé et de sécurité. Le protocole d'évaluation fournit des indicateurs du niveau de mise en œuvre de pratiques proactives en matière de santé et de sécurité dans le cadre de l'initiative VDMD. En soi, il ne constitue pas une garantie de l'efficacité des activités en matière de santé et de sécurité.

Indicateurs de rendement

Cinq indicateurs de rendement ont été établis:

1. Engagement et obligation de rendre des comptes
2. Élaboration et mise en œuvre d'un plan
3. Formation, comportement et culture
4. Surveillance et déclaration
5. Rendement





1. ENGAGEMENT ET OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES

Objectif

Démontrer que des mécanismes clairs de reddition de compte sur la gestion et le rendement en matière de santé et de sécurité ont été établis à l'établissement et que des engagements dans ce domaine ont été pris et clairement communiqués aux employés, aux entrepreneurs et aux fournisseurs.

Engagement et reddition de comptes : Critères d'évaluation

NIVEAU	CRITÈRE
C	<ul style="list-style-type: none">L'établissement ne rencontre pas tous les critères de niveau B.
B	<ol style="list-style-type: none">L'engagement démontré pour la santé et la sécurité est évident, incluant les engagements de prévention d'accidents mortels.La reddition de comptes en matière de santé et de sécurité a été assignée à un représentant de la haute direction à l'établissement et est généralement considérée comme la responsabilité de chacun.L'organisation a mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.
A	<ol style="list-style-type: none">Les engagements sont définis et approuvés par la haute direction de la compagnie et sont conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC.Un processus est en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements de la société en matière de sécurité et de santé.L'obligation de rendre des comptes et les responsabilités sont comprises à tous les échelons.
AA	<ol style="list-style-type: none">Une vérification interne a été menée pour déterminer :<ol style="list-style-type: none">Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC;Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises;Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement;Si les processus sont en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements en matière de sécurité et de santé.Les employés de l'établissement font montre d'un engagement envers la sécurité et la santé.
AAA	<ol style="list-style-type: none">Une vérification externe a été menée pour déterminer :





	<ul style="list-style-type: none">a. Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC;b. Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises;c. Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement;d. L'efficacité du processus en place permet de s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements.
--	--

Engagement et obligation de rendre des comptes : Foire aux questions

#	FAQ	PAGE
2	Comment déterminer si les engagements en matière de santé et de sécurité sont conformes au Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC?	14
4	Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?	15
5	Qu'est-ce que l'on entend par « entrepreneurs et fournisseurs travaillant à l'établissement »?	15
13	Quelle est l'orientation prévue des activités de vérification?	16
14	Une société ou un établissement peuvent-ils obtenir un niveau AAA sur la foi d'une vérification externe complétée, et ce, sans avoir obtenu un niveau AA à la vérification interne?	17
15	Quelle est la durée de validité des vérifications internes et externes?	17
16	Comment définit-on la « haute direction »?	17
22	Que signifie l'obligation de rendre des comptes?	18
23	Qu'est-ce que la « responsabilité »?	18





2. ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE

Objectif

Démontrer que des processus ont été mis en place pour planifier ou gérer les contrôles de santé et de sécurité afin de prévenir tout incident, compte tenu du fait que la santé et la sécurité sont des responsabilités partagées et que la détermination des dangers, l'évaluation des risques et l'établissement de contrôles efficaces font partie intégrante d'un système de gestion efficace.

Élaboration et mise en œuvre d'un plan : Critères d'évaluation

NIVEAU	CRITÈRE
C	<ul style="list-style-type: none">L'établissement ne rencontre pas tous les critères de niveau B.
B	<ol style="list-style-type: none">Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité ont été établis, incluant des processus clairs d'avis d'incidents et d'enquête.Des outils de contrôle du risque sont identifiés et disponibles.L'établissement a identifié les tâches les plus courantes.Des procédures opérationnelles et des façons de faire sécuritaires sont en place pour la majorité des tâches courantes de l'établissement.L'organisation a mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.
A	<ol style="list-style-type: none">Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a été établi, mis en œuvre et maintenu. Il comprend, au minimum :<ol style="list-style-type: none">des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui;des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques;l'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés;un programme d'hygiène industrielle;des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité;des inspections en milieu de travail;la tenue des dossiers de santé et de sécurité.Des ressources sont allouées pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles.
AA	<ol style="list-style-type: none">Une vérification interne a été menée pour déterminer si la planification et la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité répondent aux exigences de niveau A.





	<ol style="list-style-type: none">2. Les contrôles et les risques d'hygiène industrielle ont été examinés par un hygiéniste qualifié.3. L'établissement s'est assuré que les contrôles critiques sont en place et fonctionnels, et la définition des contrôles critiques permet de faire la distinction entre les contrôles critiques, les contrôles d'atténuation et les contrôles secondaires
AAA	<ol style="list-style-type: none">1. Une vérification externe a été menée pour déterminer si la planification et la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité répondent aux exigences de niveau A.2. Le programme d'hygiène industrielle est sous la surveillance d'un hygiéniste qualifié.3. Les tâches spécifiques à l'établissement, particulièrement les tâches dangereuses, ont été identifiées. De plus, les contrôles critiques pour ces tâches ont été identifiés à l'aide d'une méthodologie établie d'identification des contrôles (ex : méthode d'analyse du nœud papillon).

Élaboration et mise en œuvre d'un plan : *Foire aux questions*

#	FAQ	PAGE
1	Qu'est-ce que le processus de détermination des dangers et d'évaluation des risques?	14
4	Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?	15
8	Qu'entend-on par « contrôle »?	15
11	Qu'est-ce qui peut figurer dans un programme d'hygiène industrielle?	16
12	Qu'entend-on par un hygiéniste qualifié?	16
13	Quelle est l'orientation prévue des activités de vérification?	16
14	Une société ou un établissement peuvent-ils obtenir un niveau AAA sur la foi d'une vérification externe complétée, et ce, sans avoir obtenu un niveau AA à la vérification interne?	17
15	Quelle est la durée de validité des vérifications internes et externes?	17
16	De quelle façon un établissement peut-il établir ses objectifs et ses exigences de performance pour les contrôles critiques?	17





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

18	Qu'entend-on par « planification »?	17
21	Qu'est-ce qu'un système?	18
22	Que signifie « efficace »?	18
25	En quoi consiste les contrôles critiques, les contrôles d'atténuation et les contrôles secondaires?	18
26	En quoi consiste la méthode d'analyse du nœud papillon?	19





3. FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE

Objectif

Démontrer que des processus ont été établis pour former efficacement les employés et les entrepreneurs sur la santé et la sécurité afin de garantir leur compétence dans la détermination des dangers et la prévention des incidents et s'assurer qu'ils comprennent que la santé et la sécurité sont des responsabilités partagées et qu'un comportement sûr fait partie intégrante du contrôle du risque.

Formation, comportement et culture : *Critères d'évaluation*

NIVEAU	CRITÈRE
C	<ul style="list-style-type: none">• L'établissement ne rencontre pas tous les critères de niveau B.
B	<ol style="list-style-type: none">1. Une formation de base sur les dangers et les risques pour la sécurité et la santé, y compris les tâches à conséquences significatives, a été dispensée dans l'établissement et des registres de formation sont conservés.2. L'organisation a mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.
A	<ol style="list-style-type: none">1. Un programme de formation en santé et sécurité planifié, documenté et fonctionnel est en place et comprend :<ol style="list-style-type: none">a. L'analyse des besoins de formation pour les employés, y compris l'examen des aptitudes et compétences requises, ainsi que l'orientation des employés, des entrepreneurs et des visiteurs sur le site.b. Le programme de formation est mis en œuvre et comprend un mécanisme de contrôle.c. Les registres de formation sont entretenus.d. Des ressources sont allouées pour permettre la mise en œuvre et l'entretien du programme de formation.e. Les stagiaires sont évalués en fonction de leurs compétences lorsque les tâches comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité.f. Les formateurs sont qualifiés pour fournir des programmes de formation en santé et sécurité.g. La formation comprend la détermination et le contrôle des dangers axés sur des mesures de prévention et d'action proactive.h. Un programme d'observation de tâches appuie et renforce la formation pour garantir que des vérifications de sécurité régulières et un encadrement encouragent des comportements et des pratiques sûrs au travail.i. L'établissement a des mécanismes en place pour la participation des travailleurs dans la détermination des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des contrôles, en prenant en compte les commentaires des travailleurs au moment de fixer des objectifs de santé et de sécurité au travail.





AA	<ol style="list-style-type: none">1. L'établissement encourage l'engagement organisationnel envers les exigences clés en santé et sécurité en intégrant des critères de santé et sécurité dans les processus et les pratiques opérationnels de base, notamment :<ol style="list-style-type: none">a. le plan d'activité annuel;b. les décisions d'achat;c. le processus d'évaluation du rendement;d. le système de rémunération (c.-à-d. que le rendement en matière de santé et de sécurité intervient dans la rémunération).2. Les programmes de l'établissement favorisent et encouragent la santé, le bien-être, incluant la santé mentale, et un mode de vie sain.
AAA	<ol style="list-style-type: none">1. Le souci de la santé et de la sécurité est évident dans tout l'établissement.2. La direction montre manifestement son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés.3. L'efficacité des formateurs fait l'objet d'une évaluation.4. Un programme est mis en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin.

Formation, comportement et culture : Foire aux questions

#	FAQ	PAGE
3	Que sont les « observations de tâches »?	14
4	Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?	15
5	Qu'est-ce que l'on entend par « entrepreneurs et fournisseurs travaillant à l'établissement »?	15
9	Comment une entreprise peut-elle démontrer avoir évalué la compétence et l'efficacité de ses formateurs?	15
19	Qu'est-ce que la « rémunération »?	18
20	Qu'est-ce qu'un système?	18
21	Que signifie « efficace »?	18





4. SURVEILLANCE ET DÉCLARATION

Objectif

Démontrer que le rendement en matière de santé et de sécurité est contrôlé régulièrement et fait l'objet de rapports internes et externes.

Surveillance et déclaration : *Critères d'évaluation*

NIVEAU	CRITÈRE
C	<ul style="list-style-type: none">L'établissement ne rencontre pas tous les critères de niveau B.
B	<ol style="list-style-type: none">Des formations de base, de même que des mesures de promotion de la santé et de la sécurité, dépassant les exigences réglementaires, font régulièrement l'objet de contrôles et de rapports à la direction de l'établissement.Les principaux indicateurs de rendement sont communiqués ou affichés à l'établissement.L'organisation a mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.
A	<ol style="list-style-type: none">Des rapports documentés de surveillance et de déclaration en matière de santé et sécurité qui comprennent :<ol style="list-style-type: none">Des mesures du rendement clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement (y compris par rapport aux performances plus larges de l'industrie) et rapportées à l'interne.Les mesures de performance sont utilisées pour analyser les tendances afin d'éclairer les décisions et de guider l'amélioration continue.Un programme de surveillance qui comprend le suivi et la déclaration interne des points forts et des points à améliorer, l'inspection et la surveillance en matière de santé-sécurité et d'hygiène industrielle, le contrôle de la santé ainsi que les enquêtes et le suivi lors d'incidents.Un programme d'audit de la santé et de la sécurité, assorti de vérifications de la conformité et du système de gestion menées en conformité avec le plan de vérification.Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les dangers à conséquence significative.Une évaluation annuelle de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité à l'établissement et des recommandations en matière d'amélioration continue.Une évaluation régulière du rendement en matière de santé et de sécurité par la direction pour favoriser l'amélioration continue et éclairer les décisions.Les résultats de la surveillance du milieu de travail et de l'inspection et les mesures de suivi sont enregistrés et communiqués au sein de l'établissement.





	i. Le rendement en matière de santé et sécurité est communiqué au public au moins une fois par an.
AA	<ol style="list-style-type: none">1. Une vérification interne a été menée pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A.2. Les seuils et les déclencheurs liés à la performance des contrôles critiques sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre, avec certains seuils et déclencheurs déjà en place.3. Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les contrôles critiques.
AAA	<ol style="list-style-type: none">1. Une vérification externe a été menée pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A.2. Une évaluation interne de l'efficacité est effectuée et un processus de suivi est en place pour les opportunités d'amélioration identifiées. Cela comprend l'évaluation de la qualité des enquêtes et la clôture des actions, contribuant à une culture d'amélioration continue.

Surveillance et déclaration : Foire aux questions

#	FAQ	PAGE
4	Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?	15
10	Qu'entend-on par « contrôle de la santé »?	16
13	Quelle est l'orientation prévue des activités de vérification?	16
14	Une société ou un établissement peuvent-ils obtenir un niveau AAA sur la foi d'une vérification externe complétée, et ce, sans avoir obtenu un niveau AA à la vérification interne?	17
15	Quelle est la durée de validité des vérifications internes et externes?	17
18	Qu'est-ce que la « surveillance du milieu de travail »?	17
20	Qu'est-ce qu'un système?	18
21	Que signifie « efficace »?	18
27	En quoi consiste les « seuils » et les « déclencheurs »?	19





5. RENDEMENT

Objectif

Étant donné que l'évitement total des blessures est le but ultime de tous les établissements, cet indicateur a pour but de démontrer que des objectifs d'amélioration continue ont été fixés à chaque établissement pour tendre vers ce but ultime et que le rendement concernant l'atteinte de ces objectifs est évalué régulièrement. Un établissement comptant un décès au cours de l'année de déclaration ne peut atteindre le niveau A ni les niveaux supérieurs.

Rendement : *Critères d'évaluation*

LEVEL	CRITERIA
C	<ul style="list-style-type: none">L'établissement ne rencontre pas tous les critères de niveau B.
B	<ol style="list-style-type: none">Les objectifs de rendement en matière de santé et de sécurité ont été fixés pour les employés de l'établissement. Les objectifs peuvent ne pas comprendre le rendement des entrepreneurs.Les objectifs sont communiqués aux employés.L'organisation a mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A.
A	<ol style="list-style-type: none">Les objectifs de rendement incluent les entrepreneurs sur place.La direction de l'établissement participe à l'examen et à l'amélioration du rendement dans l'atteinte des objectifs.Les résultats de rendement sont communiqués aux employés et aux entrepreneurs sur place.L'établissement n'a pas eu de décès au cours de l'année de déclaration.
AA	<ol style="list-style-type: none">Des objectifs de rendement sont fixés pour les indicateurs révélant les points forts et les points faibles.La haute direction de la compagnie revoit régulièrement les objectifs de rendement du site et les plans d'amélioration associés.L'établissement (ou la compagnie) compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises.
AAA	<ol style="list-style-type: none">L'établissement a régulièrement atteint ses objectifs d'amélioration continue du rendement (au moins au cours de trois des quatre dernières années) et ne compte aucun décès au cours de ces quatre années.L'établissement vérifie à l'externe son rendement en matière de santé et de sécurité pour s'assurer de l'exactitude et de la fiabilité de l'information sur le rendement.



Rendement : Foire aux questions

#	FAQ	PAGE
4	Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?	15
5	Qu'est-ce que l'on entend par « entrepreneurs et fournisseurs travaillant à l'établissement »?	15
6	Quel est le niveau de référence adéquat?	15
7	Qu'est-ce qui empêcherait un établissement d'atteindre le niveau A pour l'indicateur 5?	15
8	Quelle est l'orientation prévue des activités de vérification?	15
14	Une société ou un établissement peuvent-ils obtenir un niveau AAA sur la foi d'une vérification externe complétée, et ce, sans avoir obtenu un niveau AA à la vérification interne?	17
15	Quelle est la durée de validité des vérifications internes et externes?	17
16	Comment définit-on la « haute direction »?	17
20	Qu'est-ce qu'un système?	18





ANNEXE 1 : FOIRE AUX QUESTIONS

Précisions relatives au protocole

1. Qu'est-ce que le processus de détermination des dangers et d'évaluation des risques?

Processus documenté garantissant que tous les risques pour la sécurité et la santé ont été recensés, que le niveau de risque a été évalué et que des mesures sont en place pour gérer ce risque. Un processus typique de détermination des dangers et d'évaluation des risques comprend :

- des visites des lieux;
- une suite hiérarchique de mesures de contrôle;
- un registre des risques;
- des études des risques et de l'exploitabilité et des processus à sécurité intégrée;
- la gestion du changement;
- l'analyse de la sécurité au travail;
- des évaluations des risques sur le terrain (ou évaluations similaires);
- la détermination des événements présentant un risque potentiel raisonnable d'aboutir à une blessure professionnelle ou à une maladie professionnelle ayant un impact sur toute la vie.

Pour démontrer que l'établissement a bien mis en place « des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques », il doit s'y retrouver la documentation faisant état des processus de détermination des dangers, d'évaluation des risques connexes et de détermination des mesures de contrôle. Le registre des risques en version papier ou électronique devrait présenter les dangers liés au site et les mesures de contrôle mises en place pour les prévenir; l'établissement devrait aussi être doté d'un outil ou procédé d'évaluation des risques qui peut s'utiliser sur le terrain.

2. Comment déterminer si les engagements en matière de santé et de sécurité sont conformes au Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC?

Le Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC établit différents engagements que les membres de l'Association acceptent d'observer. L'esprit des engagements de l'entreprise en matière de santé et de sécurité doit rejoindre celui du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC. Les engagements de l'entreprise ne doivent pas nécessairement comprendre expressément tous les engagements du Cadre, mais ils doivent y être conformes dans leurs grandes lignes sans y faire référence de manière explicite.

3. Que sont les « observations de tâches »?

Les observations de tâches aident à éliminer les gestes ou les conditions peu sûrs ou dangereux. Elles incitent tout le personnel à s'impliquer et contribuent ainsi à une plus grande prise de conscience, tant personnelle que collective. Il s'agit d'un processus effectué par le personnel de supervision et de gestion, avec la participation des effectifs. Le processus d'observation de tâches comprend quatre étapes fondamentales :

- 1) planification de l'observation;
- 2) observation d'une tâche;
- 3) rétroaction positive ou communication de nouvelles instructions au travailleur;
- 4) sollicitation d'un engagement à maintenir des pratiques sûres et saines dans l'exécution de la tâche.

Le processus d'observation peut servir à vérifier l'efficacité des programmes de détermination des dangers et d'évaluation des risques ainsi que les systèmes établis en matière de santé et





de sécurité (p. ex. évaluations du risque sur le terrain, procédures, formation, règles et normes, résultats des enquêtes de sécurité).

4. Est-il possible de démontrer l'engagement d'un établissement à partir de la documentation de la société?

Un engagement écrit de la haute direction pour l'ensemble de la société (p. ex. une politique d'entreprise) ne peut être accepté en preuve aux fins d'une auto-évaluation à l'échelle de l'établissement ou d'une vérification menée dans le cadre de l'initiative VDMD que s'il est accompagné d'éléments démontrant que cet engagement d'entreprise est appliqué à l'échelle de l'établissement. Un lien évident doit pouvoir être établi entre la documentation de la société et les pratiques à l'échelle de l'établissement. Si ce lien est établi, alors la documentation de la société peut être acceptée comme preuve de l'engagement à l'échelle de l'établissement.

5. Qu'est-ce que l'on entend par « entrepreneurs et fournisseurs travaillant à l'établissement »?

Cette expression désigne les fournisseurs et les entrepreneurs qui travaillent sur le site ou qui doivent physiquement s'y trouver. L'établissement doit communiquer les critères pertinents des engagements en matière de santé et de sécurité aux entrepreneurs et aux fournisseurs qui travaillent sur le site ou qui y entrent physiquement.

6. Quel est le niveau de référence adéquat?

Reconnaître les limites correspondantes pour l'indicateur 5 : Rendement (de niveau AA) : l'établissement ou l'entreprise doit comparer de façon régulière son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises (p. ex., lors des trois dernières années). L'établissement ou l'entreprise peut avoir recours à diverses sources ou méthodes pour obtenir les données comparatives, incluant par exemple l'utilisation de publications de données de l'industrie (lorsque disponibles) ou de compilations de données publiques, la participation à des études comparatives ou la mise en route de telles études.

7. Qu'est-ce qui empêcherait un établissement d'atteindre le niveau A pour l'indicateur 5?

Les établissements qui ont connu un accident mortel au travail au cours de l'année de déclaration ne sont pas admissibles au niveau A ou supérieur pour l'indicateur 5 (rendement). Un accident mortel au travail se définit par la mort d'un employé, d'un entrepreneur ou d'un visiteur en raison d'un incident lié au travail résultant d'une activité sous le contrôle de la direction.

8. Qu'entend-on par « contrôle »?

Ce terme fait référence à un acte, un objet (ingénierie) ou un système (combinaison d'actes et d'objets) destiné à prévenir ou à atténuer un événement indésirable. (Source : ICMM, Health and Safety Critical Control Management: Good Practice Guide, 2015.)

9. Comment un établissement peut-il démontrer que les formateurs sont qualifiés pour offrir le programme de formation en santé et sécurité?

Les points à prendre en compte pour déterminer si une personne est qualifiée incluent, sans s'y limiter :

- Expérience de formation antérieure
- Expérience antérieure dans l'accomplissement de la tâche ou de l'activité
- Examen ou reconnaissance de l'établissement au sujet des compétences du formateur
- Connaissances et formation pratiques en matière de santé et de sécurité





- Éducation, formation et titres de compétence fournis par un tiers
- Antécédents démontrés de l'accomplissement de la tâche faisant l'objet du programme de formation

10. Qu'entend-on par « contrôle de la santé » ?

Le contrôle de la santé au travail est l'analyse de l'information sur la santé destinée à déterminer les problèmes résultant de l'exposition professionnelle nécessitant des activités de prévention. Le contrôle fonctionne comme une boucle de rétroaction à l'employeur. Le contrôle utilise les résultats de dépistage d'un groupe d'employés, ou d'un seul employé, pour rechercher des tendances anormales dans l'état de santé. Un examen des résultats du groupe permet de déterminer les problèmes d'exposition potentiels et d'évaluer l'efficacité des contrôles existants du chantier, ainsi que les stratégies de prévention. Les antécédents médicaux personnels des employés doivent demeurer confidentiels.

11. Qu'est-ce qui peut figurer dans un programme d'hygiène industrielle?

En règle générale, un programme d'hygiène industrielle sera composé des éléments suivants :

- L'anticipation des expositions potentielles découlant des activités sur le lieu de travail (p. ex. l'achat et l'utilisation de substances dangereuses).
- La détermination (parfois appelée reconnaissance) des expositions par des moyens qualitatifs (p. ex. des analyses détaillées du milieu de travail).
- L'évaluation des expositions déterminées à l'aide du contrôle et de l'échantillonnage des contaminants (valeurs qualitatives et quantitatives en fonction des critères applicables).
- Le contrôle des expositions à un niveau acceptable (une hiérarchie des mesures de contrôle est utilisée).
- L'efficacité des contrôles : fonctionnent-ils comme prévu pour réduire ou éliminer l'exposition?

12. Qu'entend-on par un hygiéniste qualifié?

Pour atteindre le niveau AA pour l'indicateur 2, l'établissement doit être en mesure de démontrer que les risques d'hygiène industrielle et les contrôles ont été examinés par un hygiéniste qualifié. Pour atteindre le niveau AAA pour l'indicateur 2, l'établissement doit être en mesure de démontrer que son programme d'hygiène industrielle est supervisé par un hygiéniste qualifié. Ces examens devraient être effectués ou supervisés par une personne qui possède les connaissances, la formation ou l'expérience requise par rapport à la pratique de l'hygiène du travail reconnue.

VÉRIFICATION ET ÉVALUATION

13. Quelle est l'orientation prévue des activités de vérification?

Pour l'indicateur 4 : Surveillance et déclaration : les activités de vérification doivent évaluer les procédures de collecte, de compilation et de déclaration d'information et de données relatives à la santé et à la sécurité pour s'assurer que ces procédures sont bien établies et qu'elles sont appliquées uniformément.

Pour l'indicateur 5 : Rendement (niveau AAA) : les activités de vérification externe doivent mettre à l'épreuve la validité et la justesse des données de rendement recueillies en matière de santé et de sécurité en examinant les données de base recueillies, soit en s'assurant qu'elles ont été adéquatement contrôlées puis entrées dans une base de données, et en effectuant l'examen des données globales.





14. Une société ou un établissement peuvent-ils obtenir un niveau AAA sur la foi d'une vérification externe complétée, et ce, sans avoir obtenu un niveau AA à la vérification interne?

Oui, car l'évaluation des indicateurs de rendement de l'initiative VDMD permet d'obtenir un instantané de la situation de la compagnie ou de l'établissement par rapport à chaque indicateur de rendement. L'attribution d'une cote de niveau AA ou AAA est donnée en fonction d'une vérification interne ou externe. Une compagnie ou un établissement n'a pas à réaliser une vérification interne (se qualifiant pour une cote de niveau AA) avant d'obtenir une cote de niveau AAA pour une vérification externe.

15. Quelle est la durée de validité des vérifications internes et externes?

Une vérification interne ou externe qui a été effectuée au cours des trois (3) dernières années satisfait aux critères en ce domaine du niveau AA ou du niveau AAA pour de nombreux indicateurs de ce protocole.

16. De quelle façon un établissement peut-il établir des objectifs et des exigences de performance pour les contrôles critiques?

Une étape importante de la gestion des contrôles critiques consiste à définir les objectifs et les exigences de performance des contrôles, de même que les méthodes pratiques de vérification de la performance (pour les contrôles critiques). Une organisation peut commencer par définir l'objectif du contrôle critique de façon à bien comprendre le rôle, les attentes et les résultats du contrôle. Les exigences de performance constituent les normes auxquelles un contrôle doit se comparer, représentées par une action et une valeur. Des exigences de performance, pour un contrôle particulier, pourraient déjà être identifiées dans la documentation de l'organisation. Ceci peut être déterminé en effectuant une revue des processus, procédures, manuels d'entretien et autres documents pertinents de support. Les normes de l'industrie peuvent également aider à déterminer les exigences de performance. La prudence est toutefois de mise car les normes applicables au secteur d'activité ne sont pas toujours spécifiques ou ne se rapportent pas directement au contexte du contrôle. Les exigences de performance doivent être spécifiques, mesurables, appropriées et réalistes. Il est aussi important de définir le niveau de performance qui déclencherait une action immédiate afin d'arrêter ou de modifier une opération ou encore pour signaler le besoin d'améliorer le contrôle critique. Pour plus d'informations, voir le Guide de mise en œuvre de la gestion des contrôles critiques (ICCM, 2015). <https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>

DÉFINITION DES TERMES CLÉS

17. Comment définit-on la « haute direction »?

Aux fins de la mesure du rendement en santé et sécurité, la haute direction désigne la plus haute instance de gestion de l'entreprise (p. ex. directeur général, gestionnaire des lieux). Dans le cas où le protocole demande que l'obligation de rendre des comptes en matière de santé et de sécurité soit assignée à tous les échelons, il convient de définir les liens redditionnels au niveau du site et de l'unité fonctionnelle, à l'échelle régionale et organisationnelle (selon la structure de l'entreprise et l'emplacement de l'administration centrale). La vérification de cette exigence ne nécessitera pas d'engagement avec l'administration centrale située en dehors du Canada ou de l'Amérique du Nord.

18. Qu'entend-on par « planification »?

La planification comprend des activités comme la détermination des dangers, l'évaluation des risques, le choix des mesures de contrôle, la détermination et l'accessibilité des obligations juridiques ainsi que l'établissement et le maintien d'objectifs documentés et de programmes de





soutien aux fonctions et aux échelons appropriés de l'établissement (Adaptation de la réglementation OHSAS 18001:2007).

19. Qu'est-ce que la « surveillance du milieu de travail » ?

La surveillance du milieu de travail pourra englober, notamment, l'examen du milieu de travail, le contrôle de l'hygiène industrielle, la surveillance de l'aptitude à exercer une fonction, l'examen des conditions ambiantes de travail et autres activités semblables.

20. Qu'est-ce que la « rémunération » ?

La rémunération désigne l'ensemble des avantages consentis aux employés.

21. Qu'est-ce qu'un système?

Un système, ou « système de gestion », est un ensemble de processus qui forment un cadre systématique garantissant que les tâches sont réalisées correctement, uniformément et efficacement pour atteindre un résultat précis et favoriser l'amélioration continue du rendement. Une méthode de gestion fondée sur les systèmes nécessite une évaluation de ce qui doit être réalisé, une planification axée sur l'objectif fixé, la mise en œuvre du plan et l'examen du rendement obtenu par rapport à l'objectif fixé. Un système de gestion tient également compte des besoins en ce qui concerne le personnel, les ressources et la documentation. Voici d'autres termes qui se greffent à la notion de système :

- **Politique** : expression de l'engagement de la direction à l'égard d'une question particulière, qui explique la position de la société à des intervenants de l'extérieur.
- **Pratique** : démarche officieuse et non documentée entreprise pour exécuter une tâche.
- **Procédure** : description répétable de la façon dont une tâche doit être exécutée.

22. Que signifie « efficace » ?

Le mot « efficace » signifie que l'élément en question est fonctionnel pour permettre d'atteindre les résultats attendus.

23. Que signifie l'obligation de rendre des comptes?

Obligation de rendre des comptes : Le système de gestion de la santé et de la sécurité doit indiquer la partie ultimement responsable du rendement en la matière et de l'élaboration et de la mise en œuvre du système au sein de l'établissement. Cette responsabilisation ne peut pas être déléguée. La partie responsable dispose de ressources pour veiller à ce que soient mis en place des systèmes (formation, équipement, communications, etc.) garantissant l'atteinte des buts fixés en matière de gestion de la santé-sécurité.

24. Qu'est-ce que la « responsabilité » ?

Responsabilité : Dans le système de gestion de la santé et de la sécurité, des exigences et des tâches précises en ce domaine sont établies et assignées à des postes déterminés à l'établissement. Il importe que ces responsabilités soient clairement communiquées, de manière que les titulaires de chacun des postes comprennent les attentes à leur égard.

25. En quoi consiste les « contrôles critiques », les « contrôles d'atténuation » et les « contrôles secondaires » ?

Tel qu'indiqué à la FAQ 8, un contrôle est un acte, un objet ou un système destiné à prévenir ou atténuer un événement indésirable.

- Un contrôle critique est un contrôle qui est essentiel pour la prévention ou l'atténuation des conséquences d'un tel événement. L'absence ou l'échec d'un contrôle critique ferait





augmenter significativement le risque malgré l'existence d'autres contrôles. Un contrôle qui prévient plus d'un événement indésirable ou atténue plus d'une conséquence est défini comme étant critique.

- Un contrôle d'atténuation est un contrôle qui élimine ou réduit les conséquences d'un événement indésirable.
- Un contrôle secondaire consiste en une activité ou un mécanisme qui n'est pas critique (qui ne représente pas une barrière directe à un événement indésirable) mais qui demeure important pour maintenir ou soutenir l'efficacité des contrôles critiques. Il peut s'agir de systèmes de formation, d'activités de surveillance, des plans d'opération ou des plans d'intervention. La catégorie des contrôles secondaires est vaste, et peut inclure des activités inhérentes aux systèmes de gestion, en support aux contrôles critiques, comme des inspections. Les contrôles secondaires peuvent aussi fournir des informations pour la vérification de l'état du contrôle critique.

Pour plus d'informations, voir: ICMM, Gestion des contrôles critiques en santé et sécurité (2015), <https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>; et ICMM, Guide de mise en œuvre de la gestion des contrôles critiques (2015). <https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>

26. Qu'est-ce qu'une « analyse de type nœud papillon »?

Une analyse de type nœud papillon est une méthode analytique permettant d'identifier et d'examiner les contrôles destinés à prévenir ou à atténuer un événement indésirable spécifique. Pour plus d'informations, voir: ICMM, Gestion des contrôles critiques en santé et sécurité (2015). <https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>

27. En quoi consiste les « seuils » et les « déclencheurs »?

Les organisations ont la responsabilité de définir les seuils de performance inacceptable des contrôles critiques. Toute performance inférieure à ces seuils devrait déclencher une action, qui peut varier d'une enquête à un ordre d'arrêt immédiat des processus de travail concernés.

Pour plus d'informations, voir: ICMM, Gestion des contrôles critiques en santé et sécurité (2015). <https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>

RÉFÉRENCES

Dans la préparation du présent protocole, l'AMC a pris en compte l'approche pertinente exposée dans les publications suivantes :

ICMM, Leadership Matters: Elimination of Fatalities (2009).

<http://www.icmm.com/page/12629/leadership-matters-the-elimination-of-fatalities>

ICMM. Guide des bonnes pratiques en matière de gestion des contrôles critiques en matière de santé et de sécurité (2015).

<https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>

ICMM. Guide de mise en œuvre de la gestion des contrôles critiques (2015).

<https://www.icmm.com/website/publications/fr/fr-ccm-implementation-guide.pdf>





ANNEXE 2 : AUTO-ÉVALUATION DU RENDEMENT VDMD

Santé et sécurité

Nom de l'établissement :		Nom de la société :	
Évaluateur :		Date de soumission :	

Documents justificatifs/preuves :	
NOM DU DOCUMENT	LIEU

Personnes interrogées :			
NOM	POSTE	NOM	POSTE





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
INDICATEUR 1 : ENGAGEMENT ET OBLIGATION DE RENDRE DES COMPTES					
Indicateur 1 Niveau B	1. L'engagement démontré pour la santé et la sécurité est-il évident, incluant les engagements de prévention d'accidents mortels?				
	2. L'obligation de rendre des comptes en matière de santé et de sécurité a-t-elle été assignée à un représentant de la haute direction à l'établissement et est généralement considérée comme la responsabilité de chacun?				
	3. L'organisation a-t-elle mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, passez aux questions du niveau A. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, attribuez le niveau C à cet établissement.</i>				
Indicateur 1 Niveau A	1. Les engagements sont-ils définis et approuvés par la haute direction de la compagnie et sont-ils conformes à l'esprit du Cadre sur la sécurité et la santé de l'AMC?				
	2. Un processus est-il en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements de la société en matière de sécurité et de santé?				
	3. Les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont-elles comprises à tous les échelons?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, passez aux questions du niveau AA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, attribuez le niveau B à cet établissement.</i>				
Indicateur 1 Niveau AA	1. Une vérification interne a été menée pour déterminer ce qui suit :				
	a. Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC;				
	b. Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises;				
	c. Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement;				
	d. Si les processus sont en place pour s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements en matière de sécurité et de santé;				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	2. Les employés de l'établissement font-ils montre d'un engagement envers la sécurité et la santé?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, passez aux questions du niveau AAA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, attribuez le niveau A à cet établissement.</i>					
Indicateur 1 Niveau AAA	1. Une vérification externe a été menée pour déterminer ce qui suit :				
	a. Le degré de cohérence entre les engagements et l'intention du Cadre sur la santé et la sécurité de l'AMC;				
	b. Si les obligations de rendre des comptes et les responsabilités sont bien comprises;				
	c. Si les engagements de sécurité et de santé ont été communiqués au personnel, aux entrepreneurs et aux fournisseurs travaillant à l'établissement;				
	d. L'efficacité du processus en place permet de s'assurer que les employés, les entrepreneurs et les fournisseurs qui travaillent à l'établissement sont au courant des engagements.				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AAA à cet établissement. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AA à cet établissement.</i>					
NIVEAU DE RENDEMENT ÉVALUÉ POUR L'INDICATEUR 1				Niveau : _____	
	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
INDICATEUR 2 : ÉLABORATION ET MISE EN ŒUVRE					
Indicateur 2 Niveau B	1. Un système de gestion de la santé et de la sécurité a-t-il été établi, incluant des processus clairs d'avis d'incidents et d'enquête?				
	2. Des outils de contrôle des risques sont-ils identifiés et disponibles?				
	3. L'établissement a-t-il identifié les tâches les plus courantes?				
	4. Des procédures opérationnelles et des façons de faire sécuritaires sont-elles en place pour la majorité des tâches courantes de l'établissement?				
	5. L'organisation a-t-elle mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, passez aux questions du niveau A. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, attribuez le niveau C à cet établissement.</i>					





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
Indicateur 2 Niveau A	1. Un système documenté de gestion de la sécurité et de la santé a-t-il été établi, mis en œuvre et maintenu, et comprend-il, au minimum :				
	a. des objectifs et des cibles, avec plans à l'appui?				
	b. des processus de détermination des dangers, d'évaluation et de contrôle des risques?				
	c. l'identification des dangers à conséquences graves et des contrôles critiques associés?				
	d. un programme d'hygiène industrielle?				
	e. des rôles et des responsabilités définis et documentés en matière de gestion de la santé et de la sécurité?				
	f. des inspections en milieu de travail?				
	g. la tenue des dossiers de santé et de sécurité?				
	2. Des ressources sont-elles allouées pour établir, mettre en œuvre, maintenir et améliorer le système de gestion de la santé et de la sécurité et valider l'efficacité des contrôles?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, passez aux questions du niveau AA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, attribuez le niveau B à cet établissement.</i>					
Indicateur 2 Niveau AA	1. Une vérification interne a-t-elle été menée pour déterminer le degré de conformité de la planification et de la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité en fonction des exigences de niveau A?				
	2. Les contrôles et les risques d'hygiène industrielle ont-ils été examinés par un hygiéniste qualifié?				
	3. L'établissement s'est-il assuré que les contrôles critiques sont en place et fonctionnels, et la définition des contrôles critiques permet-il de faire la distinction entre les contrôles critiques, les contrôles d'atténuation et les contrôles secondaires?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, passez aux questions du niveau AAA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, attribuez le niveau A à cet établissement.</i>				
Indicateur 2 Niveau AAA	1. Une vérification externe a-t-elle été menée pour déterminer le degré de conformité de la planification et de la mise en œuvre du système de gestion de la santé et de la sécurité en fonction des exigences de niveau A?				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	2. Le programme d'hygiène industrielle est-il sous la surveillance d'un hygiéniste qualifié?				
	3. Les tâches spécifiques à l'établissement, particulièrement les tâches dangereuses, ont-elles été identifiées? De plus, les contrôles critiques pour ces tâches ont-ils été identifiés à l'aide d'une méthodologie établie d'identification des contrôles (ex : méthode d'analyse du nœud papillon).				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AAA à cet établissement. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AA à cet établissement.</i>				
	NIVEAU DE RENDEMENT ÉVALUÉ POUR L'INDICATEUR 2			Niveau : _____	
	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
INDICATEUR 3 : FORMATION, COMPORTEMENT ET CULTURE					
Indicateur 3 Niveau B	1. Une formation de base sur les dangers et les risques pour la sécurité et la santé, y compris les tâches à conséquences significatives, a-t-elle été dispensée dans l'établissement et des registres de formation sont conservés?				
	2. L'organisation a-t-elle mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, passez aux questions du niveau A. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, attribuez le niveau C à cet établissement.</i>				
Indicateur 3 Niveau A	1. Un programme de formation en santé et sécurité, planifié, documenté et fonctionnel est-il en place? Inclut-il les éléments suivants :				
	a. L'analyse des besoins de formation pour les employés, y compris l'examen des aptitudes et compétences requises, ainsi que l'orientation des employés, des entrepreneurs et des visiteurs sur le site?				
	b. Le programme de formation est-il mis en œuvre et comprend-il un mécanisme de contrôle?				
	c. Les registres de formation sont-ils entretenus?				
	d. Des ressources sont-elles allouées pour permettre la mise en œuvre et l'entretien du programme de formation?				
	e. Les stagiaires sont-ils évalués en fonction de leurs compétences lorsque les tâches comprennent des exigences en matière de santé et de sécurité?				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	f. Les formateurs sont-ils qualifiés pour fournir des programmes de formation en santé et sécurité?				
	g. La formation comprend-elle la détermination et le contrôle des dangers axés sur des mesures de prévention et d'action proactive?				
	h. Un programme d'observation de tâches appuie-t-il et renforce-t-il la formation pour garantir que des vérifications de sécurité régulières et un encadrement encouragent des comportements et des pratiques sûrs au travail?				
	i. L'établissement a-t-il des mécanismes en place pour la participation des travailleurs dans la détermination des dangers, l'évaluation des risques et la détermination des contrôles, en prenant en compte les commentaires des travailleurs au moment de fixer des objectifs de santé et de sécurité au travail?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, passez aux questions du niveau AA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, attribuez le niveau B à cet établissement.</i>				
Indicateur 3 Niveau AA	1. L'établissement encourage-t-il l'engagement organisationnel des exigences clés en matière de santé et sécurité en intégrant des critères de sûreté et de santé dans les processus et les pratiques opérationnels de base, notamment :				
	a. le plan d'activité annuel;				
	b. les décisions d'achat;				
	c. le processus d'évaluation de rendement;				
	d. le système de rémunération (c.-à-d. que le rendement en matière de santé et de sécurité intervient dans la rémunération)				
	2. Est-ce que les programmes de l'établissement favorisent et encouragent la santé, le bien-être et un mode de vie sain?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, passez aux questions du niveau AAA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, attribuez une cote de niveau A à cet établissement.</i>					
Indicateur 3 Niveau AAA	1. Le souci de la santé et de la sécurité est-il évident dans tout l'établissement?				
	2. La direction de l'établissement montre-t-elle manifestement son engagement en ayant des interactions personnelles avec les employés?				
	3. L'efficacité des formateurs fit-elle l'objet d'une évaluation?				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	4. Un programme est-il mis en place pour soutenir la santé mentale des travailleurs et fournir une assistance en cas de besoin.				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AAA à cet établissement. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AA à cet établissement.</i>					
NIVEAU DE RENDEMENT ÉVALUÉ POUR L'INDICATEUR 3				Niveau : _____	
	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
INDICATEUR 4 : SURVEILLANCE ET DÉCLARATION					
Indicateur 4 Niveau B	1. Des mesures de promotion de la santé et de la sécurité dépassant les exigences réglementaires font-elles régulièrement l'objet de contrôles et de rapports à la direction de l'établissement?				
	2. Les principaux indicateurs de rendement sont communiqués ou affichés à l'établissement?				
	3. L'organisation a-t-elle mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, passez aux questions du niveau A. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, attribuez le niveau C à cet établissement.</i>				
Indicateur 4 Niveau A	1. Un programme documenté de surveillance et de déclaration en matière de santé et de sécurité a-t-il été établi avec les éléments suivants :				
	a. Des mesures du rendement sont-elles clairement définies, appliquées de manière uniforme, évaluées régulièrement et rapportées à l'interne?				
	b. Les mesures de performance sont-elles utilisées pour analyser les tendances afin d'éclairer les décisions et de guider l'amélioration continue?				
	c. Un programme de surveillance qui comprend le suivi et la déclaration interne des points forts et des points à améliorer, l'inspection et la surveillance en matière de santé-sécurité et d'hygiène industrielle, le contrôle de la santé ainsi que les enquêtes et le suivi lors d'incidents?				
	d. Un programme d'audit de la santé et de la sécurité, assorti de vérifications de la conformité et du système de gestion menées en conformité avec le plan de vérification?				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	e. Les programmes de surveillance et d'audit mettent-ils l'accent sur les dangers à conséquence significative?				
	f. Une évaluation annuelle de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion de la santé et de la sécurité à l'établissement et des recommandations en matière d'amélioration continue?				
	g. Une évaluation régulière du rendement en matière de santé et de sécurité par la direction pour favoriser l'amélioration continue et éclairer les décisions?				
	h. Les résultats de la surveillance du milieu de travail et de l'inspection et les mesures de suivi sont-ils enregistrés et communiqués au sein de l'établissement?				
	i. Le rendement en matière de santé et sécurité est-il communiqué au public au moins une fois par an?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, passez aux questions du niveau AA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, attribuez le niveau B à cet établissement.</i>				
Indicateur 4 Niveau AA	1. Une vérification interne a-t-elle été menée pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A?				
	2. Les seuils et les déclencheurs liés à la performance des contrôles critiques sont en cours d'élaboration et de mise en œuvre, avec certains seuils et déclencheurs déjà en place?				
	3. Les programmes de surveillance et d'audit mettent l'accent sur les contrôles critiques?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, passez aux questions du niveau AAA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, attribuez une cote de niveau A à cet établissement.</i>				
Indicateur 4 Niveau AAA	1. Une vérification externe a-t-elle été menée pour déterminer si la collecte, la compilation et la déclaration des données et de l'information sur la santé et la sécurité répondent aux exigences du niveau A?				
	2. Une évaluation interne de l'efficacité est-elle effectuée et un processus de suivi est-il en place pour les opportunités d'amélioration identifiées? Cela comprend l'évaluation de la qualité des enquêtes et la clôture des actions, contribuant à une culture d'amélioration continue?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AAA à cet établissement. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AA à cet établissement.</i>				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	NIVEAU DE RENDEMENT ÉVALUÉ POUR L'INDICATEUR 4				Niveau : _____
	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
INDICATEUR 5 : RENDEMENT					
Indicateur 5 Niveau B	1. Les objectifs de rendement en matière de santé et de sécurité ont-ils été fixés pour les employés de l'établissement?				
	2. Les objectifs sont-ils communiqués aux employés?				
	3. L'organisation a-t-elle mis en place un plan d'action afin de rencontrer l'ensemble des exigences de niveau A?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, passez aux questions du niveau A. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau B, attribuez le niveau C à cet établissement.</i>				
Indicateur 5 Niveau A	1. Les objectifs de rendement incluent-ils les entrepreneurs sur place?				
	2. La direction de l'établissement participe-t-elle à la mise en place, à l'examen et à l'amélioration du rendement dans l'atteinte des objectifs?				
	3. Les résultats de rendement sont-ils communiqués aux employés et aux entrepreneurs sur place?				
	4. Est-ce que l'établissement ne compte aucun accident mortel au cours de l'année de déclaration?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, passez aux questions du niveau AA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau A, attribuez le niveau B à cet établissement.</i>					
Indicateur 5 Niveau AA	1. Des objectifs de rendement sont-ils fixés pour les indicateurs révélant les points forts et les points faibles?				
	2. La haute direction de l'établissement revoit-elle régulièrement les objectifs du site et les plans d'amélioration au cours de réunions formelles?				
	3. Est-ce que l'établissement (ou la compagnie) compare son rendement en matière de santé et de sécurité à celui d'autres entreprises?				
<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, passez aux questions du niveau AAA. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AA, attribuez une cote de niveau A à cet établissement.</i>					
Indicateur 5 Niveau AAA	1. L'établissement a-t-il régulièrement atteint ses objectifs d'amélioration continue du rendement (au moins au cours de trois des quatre dernières années) et ne compte-t-il aucun décès au cours de ces quatre années?				





PROTOCOLE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

	QUESTION	O	N	S. O.	DESCRIPTION ET PREUVE
	2. L'établissement fait-il vérifier à l'externe son rendement en matière de santé et de sécurité pour en assurer l'exactitude et la fiabilité?				
	<i>Si vous avez répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AAA à cet établissement. Si vous n'avez pas répondu « Oui » à toutes les questions du niveau AAA, attribuez le niveau AA à cet établissement.</i>				
	NIVEAU DE RENDEMENT ÉVALUÉ POUR L'INDICATEUR 5			Niveau : _____	





Vous trouverez des renseignements supplémentaires au sujet de l'initiative VDMD sur les sites suivants :

Association minière du Canada
www.mining.ca/fr/vdmd

Le présent document peut être reproduit à des fins pédagogiques ou à d'autres fins non commerciales sans autorisation écrite préalable de l'Association minière du Canada, à condition d'en indiquer la source en entier. Sa reproduction à des fins de revente ou à d'autres fins commerciales est toutefois interdite sans autorisation écrite préalable de l'Association minière du Canada.

© Association minière du Canada, 2020. Les marques de commerce, y compris sans s'y limiter, Vers le développement minier durable^{MD}, VDMD^{MD} et les conceptions en diamant formé d'arcs de cercle et de quadrilatères, sont des marques de commerce déposées ou des marques de commerce de l'Association minière du Canada au Canada et dans les autres pays.